



A - PRESTATIONS MÉDICALES	Remboursements SORUAL				délais d'attente
	SANTE 1*	SANTE 2*	SANTE 3*	SANTE 4*	
● Consultations, visites et indemnités de déplacement					3 mois
Généraliste	100 % BRSS	100 % BRSS	200 % BRSS	300 % BRSS	
Spécialiste	100 % BRSS	100 % BRSS	200 % BRSS	300 % BRSS	
● Pharmacie					3 mois
Vignette bleue	100 % BRSS	100 % BRSS	100 % BRSS	100 % BRSS	
Vignette blanche	100 % BRSS	100 % BRSS	100 % BRSS	100 % BRSS	
● Analyses					3 mois
Prises en charge par la SS	100 % BRSS	100 % BRSS	100 % BRSS	100 % BRSS	
● Auxiliaires médicaux et indemnités de déplacement	100 % BRSS	100 % BRSS	100 % BRSS	100 % BRSS	
● Actes de prévention du contrat responsable					6 mois
Détartrage annuel complet effectué en 2 séances maxi	100 % BRSS	100 % BRSS	100 % BRSS	100 % BRSS	
Ostéodensitométrie pour les femmes de + 50 ans, tous les 6 ans	100 % BRSS	100 % BRSS	100 % BRSS	100 % BRSS	
B - PRESTATIONS MÉDICO-CHIRURGICALES					
● Dentaire					6 mois
Actes et soins conservateurs dentaires (SDE)	100 % BRSS	100 % BRSS	200 % BRSS	300 % BRSS	
Orthodontie (TOR) enfants âgés de moins de 16 ans	100 % BRSS	150 % BRSS	250 % BRSS	350 % BRSS	
Prothèses dentaires (ADP, PFM, PFE, PDA)	100 % BRSS	150 % BRSS	250 % BRSS	350 % BRSS	
Implant (IMP), traitement parodontal (PAR) et orthodontie (TOR) adulte, maxi par an	Néant	135,80 €	204,42 €	271,61 €	
Reconstitutions coulées (Inlays cores) (ADP)	Néant	150 % BRSS	200 % BRSS	200 % BRSS	
● Optique					6 mois
Montures, verres, lentilles de contact acceptées par la SS	100 % BRSS	100 % BRSS	200 % BRSS	300 % BRSS	
Forfait annuel pour montures verres ou lentilles	85,77 €	200,13 €	228,72 €	257,31 €	
Participation chirurgie réfractive (opération de la myopie)	Néant	343,08 €/œil	343,08 €/œil	343,08 €/œil	
● Prothèses et appareillages					6 mois
Toutes prothèses et appareillages	100 % BRSS	100 % BRSS	200 % BRSS	300 % BRSS	
● Actes médicaux et chirurgicaux					
Actes techniques médicaux (ATM) et d'échographie (ADE)	100 % BRSS	100 % BRSS	200 % BRSS	300 % BRSS	
Actes de chirurgie (ADC) et d'anesthésie (ADA)	100 % BRSS	100 % BRSS	200 % BRSS	300 % BRSS	
Actes d'obstétrique (ACO)	100 % BRSS	100 % BRSS	200 % BRSS	300 % BRSS	
Actes d'imagerie diagnostique (ADI)	100 % BRSS	100 % BRSS	200 % BRSS	300 % BRSS	
● Hospitalisation en médecine, chirurgie ou maternité					6 mois
Frais de séjour régime commun (si applicable)	100 % BRSS	100 % BRSS	100 % BRSS	100 % BRSS	
Forfait journalier en CHS, maxi 180 jours	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	
Forfait journalier autres établissements	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	
Indemnité comp. (si choix du régime) médecine/chirurgie (pers. majeure)	Néant	14,30 €/jour	14,30 €/jour	14,30 €/jour	
Indemnité compensatrice (si choix du régime) maternité (accouchement)	Néant	192,00 €	192,00 €	192,00 €	
Frais de chambre particulière en établissement conventionné et en centre de réadaptation si séjour consécutif à l'hospitalisation	Néant	Frais réels	Frais réels	Frais réels	
Frais de chambre particulière en établissement non conventionné, maxi	Néant	65,00 €/jour	65,00 €/jour	65,00 €/jour	
Honoraires des praticiens afférents à l'hospitalisation	100 % BRSS	100 % BRSS	200 % BRSS	300 % BRSS	
Lit d'accompagnant enfant âgé de moins de 12 ans	Néant	Frais réels	Frais réels	Frais réels	
Lit d'accompagnant enfant handicapé	Néant	Frais réels	Frais réels	Frais réels	
● Frais de transport ou d'ambulance	100 % BRSS	100 % BRSS	100 % BRSS	100 % BRSS	
● Autres frais non pris en charge par la SS					6 mois
Participation calculée par équivalence avec le tarif de responsabilité SS	Remboursement des frais selon BRSS des actes équivalents pratiqués en France à hauteur du contrat souscrit				
Homéopathie		50 % de la dépense/acte - plafond 85,77 €/an			
C - PREVENTION, AUTRES PRIMES ET PARTICIPATIONS					
● Prévention supplémentaire					12 mois
Test de prévention du cancer du colon, maxi	Néant	22,87 €	28,59 €	34,31 €	
Vaccin anti-grippal	100 % BRSS	100 % BRSS	100 % BRSS	100 % BRSS	
Autres vaccins non remboursés par la SS, maxi	Néant	17,15 €	22,87 €	28,59 €	
Sevrage tabagique prescrit médicalement (produits de substitution nicotiniques), forfait annuel	Néant	70 €	90 €	110 €	
● Primes					12 mois
Cure thermique acceptée par la SS : Soins thermaux	100 % BRSS	100 % BRSS	200 % BRSS	300 % BRSS	
Forfait de surveillance	100 % BRSS	100 % BRSS	200 % BRSS	300 % BRSS	
+ prime (frais hôteliers)	Néant	285,90 €	285,90 €	285,90 €	
● Participations					12 mois
Honoraires de heilpraktiker (par acte)	Néant	60 % dépense - plafond 571,80 €/an	60 % dépense - plafond 600,39 €/an	60 % dépense - plafond 628,98 €/an	
Ostéopathie ou chiropraxie (par séance)	Néant	8,58 €/acte	14,30 €/acte	20,01 €/acte	
Allocation obsèques, allocation de base (cf annexe 3 du régl. mut.)	Néant	1 429,50 €	1 429,50 €	1 429,50 €	
Rente d'invalidité (invalidité 100 %) jusqu'à 60 ans, par an (cf annexe 3 du règlement mutualiste)	Néant	1 543,86 €	1 543,86 €	1 543,86 €	
Assistance à domicile		selon descriptif Sorual assistance			

* Les taux de remboursement s'appliquent sur les bases de la SS
 BRSS = Base de Remboursement SS
 DA = délai d'attente (en mois)
 FH = forfait journalier, soit 12 ou 16 € au 1.1.2009
 PMSS = Plafond Mensuel de la SS, soit 2859 € au 1.1.2009

Application de la participation forfaitaire à charge des assurés selon dispositions de la réforme de l'assurance maladie soit 1 €/acte dans la limite de 50 €/bénéficiaire/an.